



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



COASTAL RESOURCES CENTER

University of Rhode Island



Projet USAID/COMFISH

PENCOO GEJ

Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

**RAPPORT DE LA CAUSERIE- CAFE ORGANISEE
PAR L'ALLIANCE POUR UNE PECHE DURABLE AU
SENEGAL LE 29 MARS 2012**

4



Dr Ibrahima NIAMADIO¹ et Diène NDIAYE²

Avril 2012

1. Program Manager WWF et 2. Secrétaire Général «Alliance pour une pêche durable au Sénégal»

1. Résumé exécutif

Cette causerie –café est première manifestation publique de l'Alliance pour une pêche durable au Sénégal après sa reconnaissance officielle. Elle s'est déroulée en partenariat avec le Groupe Recherche Environnement et Presse -GREP, la Direction des Pêches Maritimes-DPM, le projet USAID/COMFISH et le WWF –WAMPO (Western African Marine Programme). Cette rencontre la première d'une série de quatre causeries - café n'a été rendue possible que grâce à un soutien financier du projet USAID COMFISH en 2011 et en 2012.

Les objectifs de cette causerie - café sont i) de partager les études conduites sur les CLPA/CLP et sur la réflexion sur les UGD, ii) d'analyser les recommandations issues de l'étude – diagnostique des CLPA, iii) d'informer les décideurs politiques des recommandations de cette rencontre, informer et sensibiliser les acteurs et les parties prenantes sur l'amélioration du fonctionnement des CLPA, CLP et UGD et vi) enfin apporter une contribution à la réflexion pour améliorer la gouvernance locale des pêcheries artisanales à travers les CLPA, les CLP et les UGD.

En conclusion, l'atelier a connu un grand succès médiatique malgré la période post électorale marquée par une prédominance de la politique. Nous avons réussi aussi à faire passer les messages clés de la causerie café à partir de l'analyse de contenus des articles et éléments diffusés dans l'audiovisuel. Nous avons mobilisé une trentaine de journalistes. Le succès médiatique explique l'invitation spéciale qui a été faite au président de l'alliance Monsieur Pape Samba Diouf pour prendre part l'émission Good Morning sur la 2STV le mardi 3 avril 2012. Les recommandations de la causerie-café seront finalisées et envoyées au nouveau Ministre de la pêche et des affaires maritimes.

2. Table des matières

1. Résumé exécutif	2
2. Table des matières	3
4. Acronymes/ glossaire	4
5. La causerie - café sur les CLPA/CLP et UGD	5
5.1. Objectif de l'Atelier	5
5.2. Déroulement de l'Atelier.....	5
5.3. Déroulement des travaux.....	5
5.3.1 : Rôles et responsabilités des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal	6
5.3.2 : Rôles et responsabilités des Comités Locaux de Pêcheurs (CLP) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal	7
5.3.3 : Les Unités de Gestion Durable (UGD) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal	8
5.3.4 : Genre et Gouvernance Locale des pêches au Sénégal	8
5.3.5 : Les discussions et échanges	8
5.4. Communication - média	9
5.4.1. Confection de Banderoles	9
5.4.2. Spot radio d'annonce.....	9
6. Recommandations de la rencontre	10
7. A N N E X E S	11
Annexe 1: Termes de référence de la causerie - café sur les CLPA, CLP et UGD.....	11
Annexe 2 : Liste de présence à la causerie - café.....	16
Annexe 3 : Titre des communications durant la causerie café.....	16
Annexe 4 : Planning de diffusion du Spot radio dans les deux radios	16
Annexe 5 : Tableau de diffusion /publication dans les media suite à la causerie café.....	17

4. Acronymes/ glossaire

ICC : Instance de Coordination et du Conseil du CLPA

CLPA : Conseil Local de Pêche Artisanale

CLP : Comité Local des Pêcheurs

COMO-Pêche : Cellule Opérationnelle de Mise en œuvre – Pêche (projet financé par la Banque Mondiale)

COMFISH: Collaborative Management for a Sustainable Fisheries Future in Senegal (COMFISH) project

DPM : Direction des Pêches Maritimes/Sénégal

GREP : Groupe de recherche Environnement et Presse

UGD : Unité de gestion Durable des ressources Halieutiques

URI: URI- Coastal Resource Centre (URI-CRC)

USAID: United States Agency for International Development

WAMPO: Western African Marine Programme (ex WAMER)

WWF: World Wide Fund for Nature

5. La causerie - café sur les CLPA/CLP et UGD

Cette rencontre constitue la première manifestation publique de l'Alliance pour une pêche durable au Sénégal en partenariat avec le GREP, le WWF et la Direction des Pêches Maritimes et le projet USAID/COMFISH. Elle intervient après l'assemblée Générale tenue le 10 janvier 2012 à la DPM et la reconnaissance officielle de l'association le 20 décembre 2011 comme une structure d'utilité publique.

5.1. Objectif de l'Atelier

Les principaux objectifs de cette causerie - café sont :

- ✓ de partager les études conduites sur les CLPA/CLP et sur la réflexion sur les UGD ;
- ✓ analyser les recommandations jugées pertinentes issues de l'étude – diagnostique des CLPA ;
- ✓ partager des informations sur les CLP et UGD et examiner les complémentarités par rapport aux CLPA mis en exergue ;
- ✓ Informer les décideurs politiques des recommandations de cette rencontre, informer et sensibiliser les acteurs et les parties prenantes sur l'amélioration du fonctionnement des CLPA, CLP et UGD ;
- ✓ contribuer par à la réflexion pour améliorer la gouvernance locale des pêcheries artisanales (CLPA, CLP et UGD).

5.2. Déroulement de l'Atelier

Le jeudi, 29 mars 2012, s'est tenue à l'Hôtel Terrou bi de Dakar. La liste de présente est jointe en annexe.

Cette activité constitue la première d'un cycle de quatre (4) causeries telles prévues avec l'appui financier du projet USAID/COMFISH à l'association au titre l'année 2012.

La rencontre a été présidée par le président de l'Alliance Dr Papa Samba DIOUF, Représentant régional du WWF en Afrique de l'ouest. Auparavant, Monsieur Christopher MATHEWS, Directeur de COMFISH/USAID avait au nom de l'USAID/COMFISH dit toute la joie et la décision de son projet d'appuyer l'Alliance par cette subvention qui a fait l'objet d'un accord signé en fin janvier 2012. Monsieur Abdoulaye BARRY, Président du GREP a présenté brièvement sa structure et les activités réalisées ces dernières années.

Madame Marième Diagne TALLA, Conseillère juridique du Ministère de l'Economie Maritime a procédé à l'ouverture de la rencontre.

5.3. Déroulement des travaux

Monsieur Diène NDIAYE, Secrétaire général de l'Alliance a fait une brève présentation de l'Alliance et sa charte graphique (logo).



Diène NDIAYE, Secrétaire général durant la présentation du logo de l'alliance à G et Dr Djiby THIAM, durant sa communication à Droite.

Les thèmes abordés durant la rencontre sont relatifs aux rôles et responsabilités des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA), des Comités Locaux de Pêcheurs (CLP), des Unités de Gestion Durable (UGD) et du Genre dans la gouvernance locale des pêches au Sénégal.

Ils ont été introduits respectivement par Messieurs Sidiya DIOUF et Seydou KANDE de la Direction des Pêches Maritimes (DPM), Djiby THIAM de la COMO – pêche/DPM, de Christopher MATHEWS du Projet USAID COMFISH et Madame Minata DIA THIAM, Consultante.



5.3.1 : Rôles et responsabilités des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal

Dans leur communication Messieurs Sidiya DIOUF et Seydou KANDE ont passé en revue le cadre juridique et légal de création des CLPA, du processus de leur création, de leur

structuration et organes de décision, des causes de leur non fonctionnement (étude – diagnostique CLPA, PRAO/DPM, 2012). Par ailleurs, leurs missions en tant qu’organe de gouvernance locale des pêches a été analysée ainsi que le plan d’action de redynamisation.

La communication a mis en exergue la composition des organes des CLPA constitués de collèges (investisseurs, transformation, pêcheurs, services, administration, collectivités locales). Au niveau rural, les comités locaux = ensemble de collèges d’une localité (désignation des représentants par consensus).

Le constat général, c’est le non fonctionnement des CLPA d’où l’étude - diagnostique (PRAO/DPM) qui a porté sur : recommandations de l’étude - diagnostique, le recadrage juridique, L’harmonisation des textes et le renforcement des capacités. Un plan d’action de redynamisation des CLPA a été élaboré visant à :

- Allégement de la structure
- Amélioration de la communication
- Renforcement des capacités
- Appui en équipement
- Restructuration des organes

L’exposé a soulevé les questionnements suivants :

- Représentativité des véritables acteurs dans les CLPA ;
- Place des pêcheurs migrants dans les Collèges et les CLPA ;
- Choix des représentants ;
- Place et rôle de l’administration dans le fonctionnement des CLPA ;
- Recommandations de l’étude – diagnostique.

5.3.2 : Rôles et responsabilités des Comités Locaux de Pêcheurs (CLP) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal

- Définition des CLP
- Composition (professionnels et retraités)
- Statuts : Association
- Organisation
 - Comité directeur
 - Bureau avec des commissions spécialisées
 - Fonctionnement (mandat d’une année renouvelable)
- Missions (identification, formation et mise en œuvre d’initiatives locales de cogestion des ressources halieutiques de manière équitable et transparente)
- Fonctions (gestion durable des ressources halieutiques)
 - Protection des zones critiques
 - Résolution des conflits
 - Allocation des captures
 - Optimisation des revenus
- Structuration
 - Suivi contrôle et surveillance (SCS)
 - Gestion des conflits, etc.

- Mise en œuvre des initiatives à travers un Accords de cogestion après négociation avec le CNCPM.
- Suivi – évaluation des initiatives des CLP
- Expériences (ressources démersales principalement)
 - GIRMaC
 - GDRH

Les questions suivantes ont retenu l'attention des participants :

- la représentativité des acteurs dans les CLPA et CLP,
- le devenir les CLP après les projets et programmes.

5.3.3 : Les Unités de Gestion Durable (UGD) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal

Les principaux points abordés par Monsieur Christopher MATHEWS sont relatives :

- à la place des CLPA dans le schéma institutionnel de gouvernance des pêches au Sénégal (structure verticale sociale),
- au schéma institutionnel des UGD (structure horizontale) en fonction des stocks
- à la Cartographie des CLPA,
- à la relation structure sociale – structure biologique,
- à la place des femmes dans l'organigramme des UGD.

La présentation a suscité les interrogations suivantes :

- l'efficacité des UGD et structuration des CLPA et CLP,
- la place des pêcheurs migrants dans les UGD,
- la place des femmes dans les UGD,
- le rôle et responsabilités des CLPA et CLP pour une durabilité des initiatives de gestion durable des ressources halieutiques,
- la mise en place des UGD.

5.3.4 : Genre et Gouvernance Locale des pêches au Sénégal

Ce thème introduit par Madame Minata Dia THIAM a été axé sur la place des femmes dans les organes de gouvernance des pêches au Sénégal.

5.3.5 : Les discussions et échanges

Après les présentations les questions/échanges ont portées sur

- Différences CLP – CLV et CLPA
- Place des femmes dans le CLP
- CLPA et stock.
- Etude sur la fonctionnalité des CLP (évaluation des CLP)
- Suite réservée aux recommandations de l'étude – diagnostic sur les CLPA
- Mise à disposition des documents.
- Unanimité sur les problèmes de la pêche
- Mécanismes de négociation CLP – CLPA qui ne sont pas fonctionnels
- Coûts de création des CLPA et pérennisation.
- Relation CLP – CLV.
- Restructuration des CLPA par la création d'un poste de président dédié aux acteurs

- Relation CLP – CLPA dans la mise en œuvre des initiatives.
- Prise en compte du genre dans la gouvernance locale des pêches par l'équité
- Prise en compte des rapports sociaux dans l'espace halieutique.
- Financement des CLPA
- Processus de création des CLPA.
- Stratégie de gestion durable des ressources halieutiques dans un contexte de signatures d'accords de pêche avec des bateaux étrangers.

5.4. Communication - média

La causerie-café compte tenu de son importance et de l'importance du thème à fait l'objet d'une stratégie de communication. Laquelle stratégie visait à assurer la promotion de l'événement ; c'est ainsi que nous avons eu à confectionner 2 banderoles.

5.4.1. Confection de Banderoles

L'une accrochée à la devanture de l'hôtel qui abritait la causerie café et qui s'imposait aux nombreux automobilistes qui empruntant la VDN. L'autre banderole accrochée dans la salle juste derrière le panel.

5.4.2. Spot radio d'annonce

Auparavant toujours pour la promotion de la causerie café, nous avons confectionné un spot radio d'annonce d'une minute que nous avons fait diffuser dans deux radios phares de la place RFM et SUD FM (annexe4). L'autre axe fort de la stratégie de communication visait à assurer une couverture médiatique large de la causerie. Une façon de démarrer le plaidoyer pour une meilleure gouvernance des pêcheries. La causerie café a mobilisé une trentaine de journalistes et a eu un écho médiatique réel surtout au niveau des télévisions, radios et de la presse écrite (cf. annexe 5). Il faut préciser que la publication des articles se poursuivra dans d'autres journaux comme Sud quotidien, le quotidien, L'Enquête. En effet des problèmes d'espace dus à une actualité post électorale très chargée explique selon les responsables de ces journaux la non parution pour l'instant de ces articles.

En conclusion, l'atelier a connu un grand succès médiatique malgré la période post électorale marquée par une prédominance de la politique. Nous avons réussi aussi à faire passer les messages clés de la causerie café à partir de l'analyse de contenus des articles et éléments diffusés dans l'audiovisuel. Nous avons mobilisé une trentaine de journalistes. Le succès médiatique explique l'invitation spéciale qui a été faite à Monsieur Pape Samba Diouf pour être l'invité de l'émission Good Morning sur la 2STV ce mardi 3 avril.

Toutefois il faut noter quelques impairs liés dans l'organisation des interviews avec les journalistes obligeant parfois des intervenants à quitter la salle alors que les travaux battaient leur plein.

La prochaine causerie - café portant sur le thème «Agrément, pêche illicite et politique commune de pêche» est fixée au jeudi 26 avril 2012.

6. Recommandations de la rencontre

Les participants à la rencontre ont formulé les recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre le plus rapidement possible les recommandations issues des études diagnostiques des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) effectuées d'une part par la Direction des Pêches Maritimes dans le cadre du PRAO et d'autre part par le WWF dans le cadre du projet USAID/COMFISH ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour que les CLPA soient représentés dans le Conseil National Consultatif des Pêches Maritimes (CNCMP) ;
- S'assurer que les pêcheurs migrants sont représentés dans les CLPA, les Comités Locaux de Pêcheurs (CLP) et les Unités de Gestion Durable (UGD) ;
- Appliquer les dispositions relatives au financement des CLPA instituées par différents arrêtés ministériels et inter – ministériels mettant en place le Fonds d'Appui au Fonctionnement des CLPA (FAF) ;
- Assurer la pérennisation des CLP par la promotion d'activités génératrices de revenus rentables et compatibles avec une gestion durable des ressources halieutiques et la conservation de l'environnement marin ;
- Répliquer les initiatives de gouvernance locale (CLPA, CLP et UGD) en tenant compte des spécificités sociales des sites et en mettant en place des dispositions permettant d'assurer leur durabilité ;
- S'assurer de l'évaluation indépendante (Consultant) des CLP en plus des missions de supervision de la DPM ;
- Promouvoir la complémentarité et la synergie entre CLPA, CLP et UGD dans le processus de cogestion ;
- Renforcer la représentation, le rôle et les responsabilités des femmes dans les organes de gouvernance de la pêche ;
- Inviter le gouvernement à prendre les mesures idoines pour impulser le fonctionnement des CLPA ;
- Renforcer le rôle et les responsabilités des acteurs dans le processus de décision des CLPA;
- Favoriser la concertation entre la pêche artisanale et la pêche industrielle pour une gestion intégrée des ressources halieutiques ;
- Utiliser les radios communautaires et les télévisions nationales pour informer et sensibiliser les acteurs et promouvoir une plus grande démocratie au sein des organes de gouvernance de la pêche.

7. ANNEXES

Annexe 1: Termes de référence de la causerie - café sur les CLPA, CLP et UGD

Contexte

Au Sénégal, l'exploitation non durable des ressources marines et côtières a conduit à la baisse des débarquements, à la dégradation des ressources, à une paupérisation des communautés littorales, à la baisse de la contribution de la pêche au PIB national qui passe de 2,5 à 1,3% ainsi qu'à la perte de la biodiversité biologique.

Aujourd'hui, tous les acteurs s'accordent sur le fait que l'Etat ne peut pas, seul venir à bout des problèmes susmentionnés qui menacent la durabilité de la pêche. Les Organisations professionnelles (OPs) de la pêche et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs), conscientes du rôle qu'elles peuvent jouer dans la recherche de solutions aux problèmes qui se posent au secteur de la pêche, prennent de plus en plus d'initiatives.

Cette prise de conscience de la nécessité d'établir un partenariat durable est né des échecs des modes de gestion appliqués jusqu'ici. Désormais, le rôle de l'administration des pêches est de concilier les logiques des différents acteurs bien que celle-ci s'avère a priori difficile. Parallèlement, la perception et la vision des Organisations Professionnelles (OPs) et des ONGs ont évolué au point que ces dernières ont fini par comprendre qu'elles avaient l'obligation de changer de stratégies et d'approches d'intervention.

A cela s'ajoute, les nouvelles stratégies d'intervention des bailleurs de fonds du Sénégal qui vise à une meilleure efficacité de l'aide à travers l'appui direct aux bénéficiaires et leur forte implication à travers l'approche participative. A côté des bailleurs de fonds traditionnels du Sénégal, on peut une diversification des interventions dans le secteur des pêches (USAID, Banque Mondiale, Pays – bas, etc.).

Toutes ces mutations, nées à la faveur de l'évolution de l'environnement socio-économique, politique et des dynamiques des pêcheries, constituent un atout pour la promotion d'une concertation et d'une collaboration effectives et durables. Dans cette perspective une « Alliance pour une Pêche Durable » a été mise en place en novembre 2009, pour servir de cadre de concertation, de réflexions et d'actions communes.

Elle regroupe les services techniques de l'administration des Pêches, les partenaires au développement, les organisations socio - professionnelles de la pêche ainsi que les organisations non gouvernementales (nationales et internationales) actives dans la gestion des ressources halieutiques au Sénégal.

- ✓ Les objectifs poursuivis par l'Alliance sont :
- ✓ la création d'un espace de concertation et de dialogue politique ;

- ✓ l'appui à l'adoption de mesures et de politiques assurant la bonne gouvernance et le développement durable des pêches au Sénégal ;
- ✓ la mise en cohérence des politiques et des interventions dans le secteur des pêches;
- ✓ le partage de l'information ;
- ✓ la veille, l'éveil et l'alerte sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture;
- ✓ la promotion de l'aquaculture durable ;
- ✓ la promotion des bonnes pratiques de pêche ;
- ✓ la conservation des écosystèmes aquatiques ;
- ✓ la contribution de la pêche à la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) ;
- ✓ l'appui-conseil à la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ;
- ✓ l'appui aux activités et initiatives du secteur privé et des acteurs locaux dans le secteur.

A cet titre, un plan d'action triennal a été élaboré pour rendre opérationnel l'Alliance et lui permettre de jouer pleinement son rôle.

Le plan va contribuer aux objectifs globaux suivants :

- ✓ la gouvernance et la gestion des ressources halieutiques sont améliorées ;
- ✓ les capacités d'influence des Organisations Professionnelles (OPs), ONGs et associations de la pêche sont renforcées ;
- ✓ la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés côtières sont améliorés.

Pour atteindre ses objectifs, l'Alliance s'est fixée pour missions de :

- ✓ Analyser et formuler des recommandations pour l'ensemble des acteurs de la pêche ;
- ✓ Créer des synergies et assurer la coordination des initiatives ;
- ✓ Faire du lobbying concerté ;
- ✓ Organiser des séances d'animation, d'information et de sensibilisation ;
- ✓ Rechercher des moyens pour la mise en œuvre des activités de l'alliance.

C'est dans ce cadre, que l'Alliance a bénéficié d'un appui financier du projet COMFISH/USAID pour la mise en œuvre de certaines activités dont des causeries – café autour des thèmes suivants :

1. Appui aux CLPA- CLP et UGD
2. Agrément (Pêche INN - Politique commune des Pêches (UE) - valorisation des produits halieutiques, Accord de Pêche),
3. AMP et Pêche,
4. Gouvernance des pêches,
5. Rôle des organisations professionnelles dans la gestion des pêches.

Les présents termes de références fixent le cadre d'intervention des parties prenantes et des résultats attendus de leur action à fin de permettre à l'Alliance de mieux répondre aux attentes des partenaires notamment le Projet COMFSIH/USAID.

I. Objectifs

L'objectif général de ces causeries – café est d'offrir un espace de dialogue, d'échange entre les acteurs de la pêche à fin de diagnostiquer les principaux facteurs limitant le processus de développement durable des pêches au Sénégal, d'analyser la situation du secteur des pêches, de proposer des axes à prendre en compte dans les stratégies de la politique nationale et de formuler des recommandations pertinentes en matière d'interventions des différents acteurs dans la gestion durable des ressources marines et côtières. ,

L'objectif spécifique de la présente rencontre est de mener une réflexion d'ensemble sur le rôle et le fonctionnement des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA), des Conseils Locaux de Pêche (CLP) et des UGD dans la gouvernance locale des pêcheries au Sénégal à travers la promotion de la cogestion locale.

II. Activités

L'Institution lead de cette activité est la DPM. Elle mènera une analyse des recommandations issues de l'étude – diagnostic du fonctionnement des CLPA, CLP et UGD à fin d'établir un ordre de priorité et d'importance dans leur mise en œuvre.

La diffusion et le partage des résultats de cette activité se feront à travers la production d'articles de presse, l'organisation d'émissions radiotélévisées par le Groupe de Recherche Environnement et Presse (GREP).

En plus, une note d'information sera envoyée aux décideurs politiques (Parlementaires, Ministère de l'Economie Maritime) et aux structures techniques (administration des pêches, administration territoriale, partenaires techniques). Cette note sera diffusée et vulgarisée auprès des acteurs locaux des CLPA, CLP et UGD.

Cette rencontre aura lieu le 29 mars 2012 à l'hôtel Terrou bi de Dakar à partir de 09 heures.

Pour toute information liée à cette causerie- café, prière de contacter avec le Secrétaire Général de l'Alliance Monsieur DIENE NDIAYE : tel : 77 572 46 42.

III. Résultats attendus

- ✓ les principales recommandations issues de l'étude – diagnostic des CLPA sont analysées et celles jugées pertinentes adoptées ;
- ✓ Une étude des CLP et UGD, réalisée et les avantages comparatifs par rapport aux CLPA mis en exergue ;
- ✓ les décideurs politiques sont informés, sensibilisés et participent à l'amélioration du fonctionnement des CLPA, CLP et UGD,
- ✓ la gouvernance locale des pêcheries artisanales est améliorée grâce à un meilleur fonctionnement des CLPA, CLP et UGD.

IV. Participants

Nous comptons mobiliser tous les membres et sympathisants de l'Alliance, les acteurs de la pêche toutes filières confondue (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, consommateurs, industriels...etc.).

Les représentants des parlementaires, des journalistes des organisations professionnelles de la pêche, de l'administration des pêches, de la recherche halieutique, des universités, des partenaires techniques et financiers et ceux des ONG prendront part à cette journée de réflexion.

Partenaires

Les principaux partenaires impliqués dans l'organisation de cette causerie -café sont :

- ✓ L'alliance
- ✓ DPM
- ✓ COMFISH/USAID
- ✓ GREP
- ✓ WWF

VI. Produits et délai

- ✓ Un document d'analyse des recommandations issues de l'étude – diagnostic des CLPA (DPM/PRAO) ;
- ✓ Un étude comparée des avantages comparatifs des CLP et UGD ;
- ✓ Un rapport de la causerie-café qui fait le point sur les recommandations,
- ✓ des articles de presse.

VII. Fiche de suivi de la causerie –café

Activités	Délai	Réalisation
Validation TDRs	20 février	OK
Dépôt de la note d'analyse des recommandations issues de l'étude – diagnostic des CLPA	11 mars 2012	OK
Causerie – café	29 mars 2012	OK
Médiatisation (parution d'articles de presse)	5 jours après Causerie –café	OK
Dépôt rapport d'activités	7 jours après causerie-café	OK

Annexe 2 : Liste de présence à la causerie - café

Cf. fiche de présence élaborée à cet effet et transmis à USAID COMFISH

Annexe 3 : Titre des communications durant la causerie café

- ✓ Rôles et responsabilités des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal – Saidou Kandé et Sidiya DIOUF - DPM
- ✓ Rôles et responsabilités des Comités Locaux de Pêcheurs (CLP) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal – Djiby THIAM – Como-Pêche /DPM
- ✓ Rôles et responsabilités des Unités de Gestion Durable (UGD) dans la Gouvernance Locale des pêches au Sénégal – Chris MATTHEWS – USAID COMFISH
- ✓ Genre et Gouvernance Locale des pêches au Sénégal – Minata DIA, Consultante FORACTION

Annexe 4 : Planning de diffusion du Spot radio dans les deux radios

Jours	Heures/Langues	Radio
27 Mars 2012	16H45 /WOLOF	SUD FM
	20H45/ WOLOF	SUD FM
	06H50/FRANCAIS	RFM
	21H30/WOLOF	RFM
28 Mars 2012	09H45/FRANCAIS	SUD FM
	17H45/WOLOF	SUD FM
	20H45/FRANCAIS	SUD FM
	21H30/WOLOF	RFM

La causerie café a été annoncé dans le site l'agence de presse sénégalaise dont le lien ci-dessous : http://www.aps.sn/aps.php?page=rubrique&id_mot=191&debut=9

Annexe 5 : Tableau de diffusion /publication dans les media suite à la causerie café

Jours de diffusion/publication	Organe de presse	Observations
29 Mars 2012	2 STV	L'élément de deux minutes environs est passé dans le journal en Wolof de 19H et celui en Français de 20H.
	RFM	Journal de 18H en français, 21 H en Wolof et 22 h en Français
	RTS/RADIO	Journal de 19H en Français et 22H
	SUD FM	Journal de 17H Wolof, 18H Français, 21 heures en wolof et 22H en français
	RDV TV	Journal de 19H, 22H
31 mars 2012	Le Soleil	<p>Un article avec le titre : Cogestion des pêcheries : Lever les contraintes au fonctionnement des structures locales</p> <p>Le lien ci dessous</p> <p>http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=13809:cogestion-des-pecheries-lever-les-contraintes-au-fonctionnement-des-structures-locales&catid=51:economy&Itemid=63</p> <p>cet article a été repris dans plusieurs sites d'informations</p>
	RTS /TV	Journal de 20H et de 23H